

## **NOTE D'ANALYSE 1 : « JEUNESSE ET CITOYENNETÉ DANS LA REFONDATION DU BURKINA FASO »**

**Novembre 2025**

## Table des matières

<b>SIGLES ET ABBREVIATIONS</b> .....	<b>1</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>2</b>
<b>I. Jeunesse et gouvernance : état des lieux de la participation politique</b> .....	<b>4</b>
1. Entre une implication institutionnalisée et une participation de crise .....	5
2. Les contraintes à la participation citoyenne des jeunes.....	6
<b>II. Les défis d'un remodelage de la citoyenneté des jeunes en vue de la refondation</b> .....	<b>8</b>
1. Des politiques tangibles pour une citoyenneté affirmée des jeunes .....	8
2. Des politiques symboliques .....	10
<b>III. Un processus d'implication des jeunes dans la dynamique refondatrice de l'Etat à améliorer</b> .....	<b>11</b>
1. Des actions visant à promouvoir une participation des jeunes .....	12
2. Un processus refondation par le bas à repenser .....	13
<b>IV. Les recommandations pour une meilleure participation citoyenne des jeunes dans le contexte de refondation</b> .....	<b>14</b>
1. Pour l'État il s'agit de :.....	14
2. De la part des jeunes et des associations de jeunesse.....	14
3. Les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations de la société civiles (OSC). .....	15
<b>Conclusion</b> .....	<b>15</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>17</b>
<b>ANNEXE</b> .....	<b>19</b>

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

AES	Alliance des Etats du Sahel
ALT	Assemblée législative de Transition
ANEB	Association nationale des étudiants du Burkina
APEC	Agence pour la promotion de l'emploi communautaire
BCA	Bilan de compétences et d'accompagnement
BIT	Bureau International du Travail
CEDEAO	communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest
CNAVC	Coalition nationale des associations de la veille citoyenne
CNJ-BF	Conseil national de la Jeunesse- Burkina Faso
CRJ	Conseil régional de la Jeunesse
FDS	Force de défense et de sécurité
FESCIBF	Fédération estudiantine et scolaire du Burkina Faso
IGD	Institut Général Tiémoko Marc-Garango
INSD	Institut National des statistiques et de la Démographie
JERP	Jeunesse engagée et responsable pour une participation démocratique effective
MPSR	Mouvement patriotique pour la Sauvegarde et la restauration
NDI	National Democrativ Institute
NEET	ni dans l'emploi ni dans un programme d'éducation ou de formation
NIMD	Netherlands Institute for Multiparty Democracy
ODJ	Organisation démocratique de la jeunesse du Burkina Faso
OSC	Organisation de la Société Civile
PADEJ jeunes	Programme d'accompagnement et de développement des compétences des jeunes
PA-SD	Plan d'action pour la stabilisation et le développement
PDC	The Power of Dialogue Consortium
PRECIP-BF	Programme de Recherche et d'Éducation Citoyenne pour la Paix au Burkina Faso
UA	Union africaine
UGEB	Union générale des étudiants du Burkina
UNFPA	Fonds des Nations unies pour la population

## Introduction

« Lorsque René Holenstein lui demande : « Quelles sont les grandes questions qui se posent aujourd’hui en Afrique ? », Joseph Ki-Zerbo répond sans détours : “Parmi les grandes questions, il y a d’abord celle de l’État” » (Tshiyembé, 2006 : 161). Cette question semble toujours d’actualité, tant de nos jours, les discours politiques au Sahel, en particulier au Burkina Faso, la replacent au centre du politique. Confronté à une crise multidimensionnelle depuis quelques années, le Burkina Faso a connu des changements de régime, marqués notamment par les événements de janvier 2022 et de septembre 2022 ayant porté au pouvoir le capitaine Ibrahim Traoré.

Si ces actions ont été officiellement justifiées par l’incapacité des gouvernements élus à faire face à la détérioration de la situation sécuritaire, elles ont rapidement élargi leur portée en affichant l’ambition d’une refondation globale de l’État. Ce processus repose sur un discours de rupture, centré sur la souveraineté nationale, la légitimité populaire et la transformation structurelle des institutions. Le Plan d’action pour la stabilisation et le développement (PA-SD) adopté par les autorités en 2023 reflète cette ambition de transformation. Le premier pilier porte sur les enjeux sécuritaires, tandis que le troisième est explicitement consacré à la refondation de l’État et à l’amélioration de la gouvernance<sup>1</sup>.

La notion de refondation de l’État émerge en général dans des contextes de crise structurelle de légitimité, où les institutions publiques ne parviennent plus à incarner l’intérêt général. En Afrique, cette idée est très souvent liée à la volonté de rompre avec les logiques néo patrimoniales (Médard, 1991) et de reconstruire un État plus inclusif, efficace et souverain. Jean-François Bayart (1989) souligne comment les élites ont historiquement "capturé" l’État pour des intérêts privés, rendant nécessaire une refondation en profondeur. Achille Mbembe (2020), dans une perspective plus critique, met en lumière les ambivalences du pouvoir postcolonial et les formes symboliques de domination qui appellent une redéfinition du lien entre gouvernants et gouvernés. La refondation est aussi pensée comme un moment de réinvention du contrat social, notamment dans les régimes de transition militaire (Yabi, 2023), où la jeunesse et la citoyenneté deviennent des leviers de légitimation. En analysant le PA-SD adopté sous le régime du Capitaine Ibrahim Traoré, on constate que la notion de refondation est associée à la gouvernance dans le pilier 3, qui regroupe plusieurs axes stratégiques.

Parmi ceux-ci figurent : « Consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix » ; « Approfondir les réformes institutionnelles et moderniser l’administration publique » ; « Consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale » ; et « Dynamiser les secteurs porteurs pour l’économie et les emplois ». Ces orientations traduisent une volonté de transformation structurelle, bien que le concept de refondation demeure relativement large et peu circonscrit dans le document. Ces orientations traduisent une volonté affirmée de transformation structurelle, désormais inscrite dans le cadre d’une Révolution progressiste

---

<sup>1</sup> Le document du PA-SD à la page 50.

populaire (RPP), telle qu'annoncée par le Président du Faso en avril 2025. À l'analyse des discours officiels et des axes stratégiques du PA-SD, la refondation apparaît comme une démarche holistique de reconstruction politique, économique, sociale et institutionnelle. Cette dynamique vise à instaurer un nouvel ordre national, fondé sur la stabilité, l'inclusion et la prospérité partagée. Elle repose notamment sur une réforme en profondeur des institutions de l'État, ainsi que sur la promotion de valeurs fondamentales telles que l'intégrité, la probité, la justice sociale et le patriotisme. L'objectif poursuivi est double : corriger les dysfonctionnements du passé et prévenir les crises futures, tout en posant les bases d'un développement durable, équitable et souverain, au service de l'ensemble des citoyens.

Comme le démontre Tshiyembé (2006), une refondation durable de l'État, dans le contexte africain, repose avant tout sur la participation de l'ensemble des citoyens à ce processus. Cette participation dite politique confère à chacun les mêmes droits et les mêmes devoirs, et constitue le seul moyen légitime de reconstruire la République sur des bases partagées. La participation politique s'inscrit dans le cadre de la gouvernance participative, entendue comme « l'ensemble des procédés par lesquels le citoyen s'implique dans l'exercice du pouvoir politique » (Robbe, 2005, p. 14 ; Boisvert et Brodeur, 2010). Elle regroupe « l'ensemble des activités, individuelles ou collectives, susceptibles de donner aux gouvernés une influence sur le fonctionnement du système politique » (Braud, 2006, p. 279). Cette participation peut prendre deux formes principales : conventionnelle et non conventionnelle. La première renvoie aux actions menées dans un cadre légal et institutionnalisé — telles que le vote, l'adhésion à un parti politique ou l'engagement au sein d'organisations de la société civile. La seconde désigne des formes d'expression politique moins encadrées, souvent protestataires, comme les manifestations ou les occupations, qui s'inscrivent en dehors des canaux traditionnels de représentation (Braud, 2006). Parce qu'elle engage directement l'individu dans la vie publique, la participation politique est au cœur même de la citoyenneté, entendue comme le droit de prendre part, de manière directe ou indirecte, à l'exercice du pouvoir politique (Lochak, 1992). Elle constitue un attribut fondamental de l'appartenance politique à une communauté et fonde la légitimité des différentes formes d'engagement. Dès lors, toute dynamique de refondation de l'État doit tenir compte des réalités sociologiques et démographiques, en particulier de la place centrale qu'occupent les jeunes dans la société. Leur implication représente un levier stratégique pour renforcer la légitimité, la portée et l'ancrage des réformes politiques.

Les institutions internationales se basent essentiellement sur les critères d'âge pour définir la jeunesse. En effet, selon les Nations Unies, la jeunesse comprend les personnes âgées entre 15 et 24 ans inclus. En ce qui concerne l'Union Africaine (UA), est jeune celui dont l'âge est compris entre 15 et 35 ans. Au Burkina Faso, cette tranche d'âge a été retenue pour identifier les jeunes<sup>2</sup>. Plus des trois quarts de la population y ont moins de 35 ans (INSD, 2024), ce qui traduit la présence d'une jeunesse à la fois nombreuse et diverse. En dépit de cette forte représentativité démographique, la participation citoyenne des jeunes a connu un recul au

---

<sup>2</sup> Voir la politique nationale de la jeunesse élaborée en 2008.

cours de la dernière décennie (2012-2022), comme le montrent les données d'Afrobaromètre (Quansah, 2024). Les chiffres montrent que seulement 17% des jeunes déclarent « se sentir proches » d'un parti politique, ce qui est analogue aux 17%-18% déclarés par la plupart des groupes plus âgés, mais nettement inférieur aux 24% observés chez les 46-55 ans. L'engagement des jeunes dans les manifestations (12%) se situe à peu près au niveau de la moyenne nationale (13%) (idem). Si la jeunesse est fréquemment considérée comme une « ressource stratégique » pour le développement (IGD, 2016), elle reste faiblement reconnue comme un acteur citoyen à part entière, capable de contribuer à la définition, à la mise en œuvre et au suivi des politiques publiques, dans le cadre de la participation politique.

Dans un tel contexte, la manière dont les jeunes sont ou seront impliqués dans le processus de refondation de l'État constitue une problématique centrale. C'est autour de cette problématique que s'articule la présente note politique élaborée dans le cadre du Programme de Recherche et d'Éducation Citoyenne pour la Paix au Burkina Faso (PRECIP-BF). Il s'agit ainsi d'analyser les conditions susceptibles de favoriser une implication durable et significative de la jeunesse burkinabè dans les processus de gouvernance liés à la refondation, dans le contexte particulier de refondation politique avec l'avènement de la révolution progressiste populaire. Dans le contexte actuel de refondation politique, encourager la participation des citoyens, notamment des jeunes qui représentent une part importante de la population, apparaît comme un enjeu majeur. Une implication plus large et plus inclusive pourrait en effet renforcer la légitimité des réformes engagées et favoriser une transformation progressive et durable des relations entre gouvernants et gouvernés. La réflexion développée dans cette note vise ainsi, à partir d'une analyse des contraintes limitant la participation politique des jeunes, à proposer des mécanismes pour leur pleine implication dans le processus de refondation en cours. Elle repose sur une démarche qualitative combinant une revue documentaire de la littérature existante, académique, institutionnelle et issue de la société civile et cinq entretiens menés auprès de jeunes engagés dans des associations à Ouagadougou dans la capitale au cours du mois de septembre 2025. Cette approche a permis de recueillir des expériences, des perceptions et des propositions directement issues de l'implication concrète des jeunes dans l'espace public. Il s'agit ici de partir d'une contextualisation de la participation politique des jeunes pour ensuite se projeter sur les modalités de leur implication dans ce processus de refondation.

## **I. Jeunesse et gouvernance : état des lieux de la participation politique**

L'histoire politique récente du Burkina Faso met en évidence les multiples formes de participation des jeunes. Leur engagement se manifeste à travers des cadres formels – tels que les institutions ou les organisations – mais aussi dans des espaces informels, à travers des mobilisations spontanées. Présents de manière récurrente sur la scène publique, les jeunes jouent un rôle central, particulièrement en période de crise sociopolitique. Leur implication s'inscrit dans une volonté de structurer durablement leur place dans le paysage politique national, malgré d'importantes contraintes qui freinent cet engagement.

## 1. Entre une implication institutionnalisée et une participation de crise

L'ouverture démocratique amorcée au début de la décennie 90 a boosté de manière globale la participation politique et en particulier celle des jeunes au Burkina Faso (Bayart et *al.*, 2019). Cette participation s'est en effet vue institutionnalisée par la création de structures et des cadres de représentation comme le Parlement des jeunes, le Conseil national de la Jeunesse (CNJ-BF) et le forum national de la jeunesse. Créé en 2008, le CNJ a pour objectif de « familiariser les jeunes burkinabè avec la culture démocratique et de les impliquer dans la mise en œuvre des législations les concernant »<sup>3</sup>. Depuis lors, lorsqu'il s'agit de consulter la jeunesse, les autorités s'appuient presque exclusivement sur le CNJ (Saidou, 2023), caractérisant ainsi l'importance de cette structure. Avant l'institution de cette structure, le forum national de la jeunesse alors unique en Afrique a été consacré comme un cadre de discussion des enjeux liés à la jeunesse sous l'initiative de l'ex-Président Blaise Compaoré.

En plus des instances permanentes, des cadres de participation à caractère ponctuel permettent de renforcer l'implication des jeunes. Ainsi, depuis son accession au pouvoir le 30 septembre 2022, plusieurs cadres de concertation ont eu lieu entre le chef de l'Etat et la jeunesse burkinabè. La dernière qui s'est tenue en août 2024 fut une cérémonie au cours de laquelle le chef de l'Etat a partagé sa vision sur l'avenir de l'Afrique avec les jeunes venus de toutes les régions du Burkina et des 54 pays africains<sup>4</sup>. Le thème de la journée internationale de la jeunesse en 2025 est sans équivoque. Elle a été célébrée le 12 août 2025 sous le thème : « Pacte du futur : le Burkina que nous voulons, le rôle de la jeunesse dans un Burkina de paix et souverain »<sup>5</sup>. Au-delà de cette participation institutionnalisée qui peut être qualifiée de « conventionnelle » au sens de Philippe Braud (2006), les jeunes se sont mobilisés lors des crises politiques.

Outre l'institutionnalisation de cette participation, la jeunesse s'est également investie dans une forme non conventionnelle de participation. Elle fut ainsi le fer de lance des bouleversements politiques amorcés dans le pays à travers une implication active dans le soulèvement populaire d'octobre 2014 qui a mis fin au régime du président Blaise Compaoré (1987-2014). Toutefois, ce rôle politique est resté marginal car les jeunes n'ont pu capitaliser ce dividende qui s'est soldé par une faible présence numérique des jeunes dans les instances électives post insurrectionnelles de 2016 et 2020 (Koanda, 2020 :2)<sup>6</sup>. En outre, lors des événements de septembre 2022, les jeunes se sont encore fortement mobilisés dans l'espace public, exprimant leur soutien au changement de régime incarné par le Capitaine Ibrahim

---

<sup>3</sup> [https://lefaso.net/?page=impression&id\\_article=32622](https://lefaso.net/?page=impression&id_article=32622), consulté le 8/09/2025.

<sup>4</sup> <https://www.presidencedufaso.bf/journee-internationale-de-la-jeunesse-le-president-ibrahim-traore-invite-les-jeunes-a-se-departir-de-la-lachete-la-traitrise-et-lincompetence/>, consulté le 8/09/2025.

<sup>5</sup> <https://lefaso.net/spip.php?article140051>, consulté le 8/09/2025.

<sup>6</sup> Par exemple, dans la législature post-insurrectionnelle (2015-2020), il n'y avait que deux jeunes. De même, à l'issue des élections locales de 2016, on note sur l'ensemble des élus locaux une majorité de 52, 70% de conseillers dont l'âge est compris entre 36 et 50 ; la deuxième tranche majoritaire comprend le groupe d'âge de 50 et plus qui représente 26, 97% des effectifs. Quant au groupe d'âge compris entre 18 et 35, c'est-à-dire les jeunes, ils représentent 20, 33%.

Traoré, lui-même issu de cette nouvelle génération. Cette participation témoigne d'un engagement politique non négligeable, bien qu'exprimé en dehors des cadres institutionnels classiques.

Dans le cadre de la crise sécuritaire que vit le pays depuis 2016, la jeunesse est fortement mobilisée comme principale ressource. En fait, cette implication citoyenne des jeunes est le reflet de la crise que vit le pays. L'aggravation de la crise sécuritaire explique une collaboration avec les jeunes ou les structures de jeunesse. En effet, les politiques de sécurité ont délibérément ciblé les jeunes soit à travers des offres d'enrôlement ou des invites à des initiatives citoyennes autonomes de sécurité locale (Saidou, 2023). Les événements du 30 septembre 2022 ont porté à la tête du pays des jeunes officiers dont la figure de proue est Ibrahim Traoré, un jeune de 34 ans. Il convient de rappeler qu'un précédent historique similaire s'est produit en août 1983, qui a permis à de jeunes officiers d'accéder au pouvoir, sous la direction du capitaine Thomas Sankara, alors âgé de 34 ans. Nonobstant leur rôle dans plusieurs événements sociopolitiques majeurs ayant marqué l'histoire du Burkina Faso, l'implication des jeunes dans la vie publique reste encore un défi. Plusieurs facteurs expliquent cette faible participation.

## **2. Les contraintes à la participation citoyenne des jeunes**

Malgré l'existence de dispositifs institutionnels destinés à favoriser l'engagement citoyen des jeunes au Burkina Faso, leur participation effective demeure entravée par un ensemble de contraintes structurelles, sociales, politiques et culturelles. Ces obstacles limitent leur accès aux espaces de décision et restreignent leur capacité à influencer conséquemment la gouvernance. Sur le plan structurel, la première difficulté réside dans la vulnérabilité économique généralisée. Selon les données de l'UNFPA (2022), près de la moitié des jeunes de 15-24 ans (45,6 %) ou de 15-34 ans (45,7 %) ne sont ni dans l'emploi ni dans un programme d'éducation ou de formation (NEET) (INSD, 2024 : 94). Le chômage constitue ainsi une contrainte qui focalise l'attention des jeunes sur la recherche d'emploi dans une dynamique de survie, plutôt que la participation dont les dividendes ne sont pas toujours tangibles. Dans un environnement politique où les ressources financières conditionnent largement l'accès à la participation, l'engagement citoyen devient un luxe. Cette réalité est confirmée par les entretiens de terrain menés dans le cadre de cette recherche, où un jeune déclarait : « Cette situation crée forcément le chômage et, par ailleurs, complique la participation citoyenne des jeunes. Du coup, ces jeunes sans perspectives peuvent devenir facilement des cibles des groupes extrémistes »<sup>7</sup>.

À cela s'ajoute un déficit de formation politique et citoyenne, qui limite la capacité de nombreux jeunes à se projeter dans les espaces de décisions. Si certains groupes bénéficient aujourd'hui d'un niveau d'instruction plus élevé, les inégalités d'accès à l'éducation demeurent marquées. Selon Afrobarometer, 43 % des jeunes Burkinabè âgés de 18 à 35 ans

---

<sup>7</sup> Entretien réalisé à Ouagadougou le 4/09/2025.

ne disposent toujours d'aucune instruction formelle, en dépit d'une amélioration progressive des taux de scolarisation aux niveaux secondaire et postsecondaire (Quansah, 2025 : 2). Cette situation joue sur le taux d'abstention des jeunes comme le confirme le Projet dénommé « Jeunesse engagée et responsable pour une participation démocratique effective » (JERP) (2020), qui établit une corrélation nette entre le niveau d'instruction et l'implication politique. Au sein même des structures partisans, les jeunes occupent le plus souvent des rôles périphériques. Leur présence, bien que visible, reste majoritairement symbolique et s'accompagne rarement d'un réel pouvoir de décision. Cette marginalisation se reflète notamment dans l'organisation interne des organisations politiques, où des postes spécifiques leur sont attribués, tels que celui de secrétaire chargé de la jeunesse, présents dans presque toutes les formations. Ce type de positionnement tend à cantonner les jeunes à des fonctions secondaires, sans véritable influence sur les orientations stratégiques de l'organisation. Comme le souligne Saidou (2023), cette marginalisation des jeunes dans les formations politiques renforce leur éloignement des centres de pouvoir et nourrit un sentiment d'impuissance institutionnalisée. En l'état actuel, la législation électorale elle-même contribue à cette exclusion. L'âge minimum requis pour se porter candidat à l'élection présidentielle est fixé à 35 ans, soit précisément la limite supérieure de la définition officielle de la jeunesse. Ce paradoxe juridique entretient l'idée selon laquelle les jeunes ne peuvent pas légitimement aspirer aux plus hautes fonctions de l'État.

Sur le plan socioculturel, la prégnance des normes gérontocratiques constitue un autre frein majeur. Le système social burkinabè reste fortement marqué par une hiérarchie générationnelle rigide, dans laquelle l'initiative politique est souvent perçue comme l'apanage des aînés. Les jeunes sont ainsi contraints à une posture de retrait, tant par respect des normes sociales que par crainte de sanctions symboliques ou de désapprobation familiale (NIMD, 2021). De plus, les opportunités d'accompagnement et de formation à la vie citoyenne sont limitées. Peu de jeunes sont initiés aux pratiques du débat, de la délibération ou de la prise de parole publique. En l'absence de dispositifs de préparation au leadership, ils peinent à intégrer les processus décisionnels. Ce manque de capital politique, au sens de Bourdieu, contribue à leur mise à l'écart des espaces d'influence.

La faible qualité de l'offre politique est également un facteur de désengagement. De nombreux jeunes expriment une perte de confiance dans les partis et formations politiques, perçus comme déconnectés des réalités sociales. Cela se traduit par un taux de non-inscription élevé sur les listes électorales, ou une abstention croissante, souvent interprétée à tort comme de l'indifférence plutôt que comme un signe de protestation politique. Ce désengagement est aussi renforcé par un manque de sensibilisation aux rôles du citoyen dans la vie publique. L'éducation civique est encore insuffisante dans les parcours scolaires et dans les actions de sensibilisation, contribuant à une méconnaissance des droits et des responsabilités politiques. Beaucoup de jeunes ignorent les voies d'accès à l'engagement politique ou les moyens d'influencer les politiques publiques.

En outre, même lorsque des mécanismes de représentation existent, ceux-ci apparaissent comme peu inclusifs. Avant sa suspension, les autorités s'appuyaient principalement sur le Conseil national de la jeunesse (CNJ), structure censée représenter la voix des jeunes<sup>8</sup>. Or, cette institution est souvent dominée par des acteurs proches du pouvoir et peine à incarner la diversité des jeunes burkinabè. Saidou (2023) note que le CNJ fonctionne davantage comme un relais de légitimation politique que comme un véritable espace de représentation autonome. Face à cet ensemble de contraintes, les autorités actuelles ont amorcé des réformes visant à redéfinir le rôle des jeunes dans la gouvernance. Cependant, la capacité de ceux-ci à devenir de véritables entrepreneurs politiques reste tributaire du système politique qui devrait davantage s'ouvrir au renouvellement générationnel. Comme le souligne encore Saidou (2023), les jeunes peinent à influencer l'agenda politique et sont davantage considérés comme des bénéficiaires passifs que comme des acteurs de changement à part entière. Sous le régime du Capitaine Traoré, des actions sont constatées dans le but de redynamiser la participation politique des jeunes, mais elles devraient pour le moment être consolidées.

## **II. Les défis d'un remodelage de la citoyenneté des jeunes en vue de la refondation**

Au Burkina Faso, la gouvernance amorcée sous le régime du Capitaine Ibrahim Traoré s'est accompagnée d'une volonté affirmée de repositionner la jeunesse au cœur des dynamiques de refondation de l'État. Cette orientation se traduit par des politiques publiques concrètes en faveur de l'autonomisation économique et sociale des jeunes, dans un contexte national marqué par une crise sécuritaire persistante. En outre des politiques symboliques basées essentiellement sur des discours ont été implémentées dans le but de renforcer l'engagement citoyen des jeunes ainsi que leur patriotisme.

### **1. Des politiques tangibles pour une citoyenneté affirmée des jeunes**

Face aux contraintes structurelles qui limitent la participation politique des jeunes, des interventions sont mises en place pour relever ces défis. Dans le pilier 3 du Plan d'Action pour le Développement et la Sécurité (PA-SD), le gouvernement place clairement l'emploi des jeunes et des femmes au centre des priorités : « *Promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes.* ». Cette ambition se décline à travers plusieurs programmes et initiatives ciblés. L'une des initiatives majeures est le triptyque référent-opportunité-insertion, lancé le 17 juin 2023 à Bobo-Dioulasso par le Premier ministre Apollinaire Kyélem de Tambèla. Destinée aux 302 communes rurales du Burkina Faso, cette initiative présidentielle vise à lutter contre l'extrémisme violent en milieu rural, en offrant aux jeunes des opportunités concrètes d'insertion socio-professionnelle<sup>9</sup>. Elle répond à des défis structurels spécifiques : faible accès aux services publics, insuffisance de formation adaptée, accès limité aux ressources productives et inadéquation entre les compétences disponibles et les offres d'emploi. Selon le Premier ministre, il s'agit non

---

<sup>8</sup> <https://lefaso.net/spip.php?article29920>

<sup>9</sup> <https://lefaso.net/spip.php?article122297>.

seulement d'accroître la visibilité des dispositifs existants, mais aussi de renforcer l'encadrement de proximité des jeunes ruraux.

Après sa mise en œuvre dans les régions du Centre-Nord, du Nord et de l'Est, son déploiement est intervenu à partir de 2025 dans la Boucle du Mouhoun, les Hauts-Bassins et les Cascades. Par ailleurs, la Journée Internationale de la Jeunesse, célébrée le 12 août 2023 sur le thème « *Renforcement de l'employabilité des jeunes en milieu rural et lutte contre l'insécurité* », a offert une plateforme d'expression politique forte pour le Président du Faso. À cette occasion, il a réaffirmé sa vision en faveur de l'insertion économique des jeunes comme levier de stabilité, en phase avec les exigences du contexte sécuritaire.

Dans ce même registre, les Forces de défense et de sécurité (FDS) sont devenues l'un des principaux pourvoyeurs d'emplois pour les jeunes. Leur enrôlement massif répond à un double objectif : d'une part, faire des jeunes des producteurs de sécurité et d'autre part, réduire le chômage au sein de cette frange de la population. Les jeunes sont ainsi placés au cœur de la reconquête du territoire, qui constitue en soi une condition de la refondation annoncée. Comme le souligne Saidou (2023), les jeunes, par leur poids démographique, représentent un pilier central de l'appareil sécuritaire burkinabè. Cette approche est assumée politiquement : lors d'une allocution prononcée le 19 novembre 2022, le Premier ministre déclarait que ces mesures visent à « *empêcher les jeunes de se faire recruter au sein des groupes terroristes* »<sup>10</sup>.

Le Programme d'accompagnement et de développement des compétences des jeunes (PADEJ) a également été initié dans cette même optique. En matière d'insertion professionnelle, le ministère de tutelle mène des actions de prospection auprès des entreprises pour placer des stagiaires. Ces stages permettent aux jeunes d'acquérir de l'expérience professionnelle et donnent droit à un appui financier destiné à soutenir leur parcours. En parallèle, le dispositif de Bilan de compétences et d'accompagnement (BCA), mis en place depuis 2023, aide les étudiants ayant des difficultés d'orientation universitaire à définir un projet professionnel cohérent. Une autre initiative emblématique est celle de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi Communautaire (APEC), qui vise à impliquer directement les populations locales dans le développement, tout en favorisant l'insertion professionnelle des jeunes. Elle s'inscrit en complément du programme présidentiel « Faso Mèbo », lancé par le Capitaine Ibrahim Traoré dès son arrivée au pouvoir. Ce programme, bien qu'axé sur la construction d'infrastructures, notamment routières, se distingue par sa forte dimension sociale et économique. Une première cohorte de 450 jeunes a été formée à la conduite d'engins lourds, leur offrant des compétences techniques mobilisables immédiatement sur le marché du travail.

Enfin, la dimension préventive de ces politiques est clairement assumée. Le Président Traoré le soulignait en ces termes : « Tant que les jeunes ne seront pas employés, tant qu'ils seront désœuvrés, ils seront soumis à toute tentation d'aller vers la facilité, de chercher d'autres

---

<sup>10</sup> Extrait du discours du premier ministre de la Transition devant l'Assemblée législative de Transition le 19 novembre 2022 à Ouagadougou.

solutions. Et cela peut entraîner le grand banditisme et le terrorisme que nous connaissons »<sup>11</sup>. En somme, ces politiques publiques illustrent une volonté d'articuler réponse sécuritaire, développement local et autonomisation des jeunes, dans une logique à la fois préventive et transformatrice. Elles participent à la construction d'une citoyenneté active, incarnée par une jeunesse perçue comme acteur central de la refondation nationale.

Cependant, ces politiques n'ont pas encore pu inverser les indicateurs de développement concernant la jeunesse. C'est un processus encore en cours. Selon la Banque mondiale (2025), en 2023, un tiers (34,3 %) des 15-34 ans étaient en situation de NEET<sup>12</sup>. Cela pose le problème du chômage ou du sous-emploi. Les résultats du recensement de 2019 indiquent un taux combiné de 40,6 % de chômage<sup>13</sup> concernant ces jeunes contre les 9,5% du Bureau international du travail (BIT). En effet, si le taux de chômage a diminué en 2024, grâce notamment à ces multiples initiatives et l'amélioration de la situation sécuritaire (Banque Mondiale, 2025), ce taux reste élevé pour les populations urbaines et les femmes. La qualité des emplois reste à améliorer, car 93,5% des emplois sont classés comme informels, principalement concentrés dans le secteur agricole. Ces données limitent la capacité des jeunes à s'impliquer de façon décisive dans la refondation.

## 2. Des politiques symboliques

Selon Hassenteufel (2021), les politiques symboliques visent à produire un effet de représentation, à travers les actions d'un gouvernement à l'écoute des attentes sociales, notamment celles des jeunes. Dans le contexte du Burkina Faso sous le régime du capitaine Ibrahim Traoré, plusieurs initiatives traduisent cette volonté affichée de placer la jeunesse au cœur du projet de refondation de l'État. Ces actions, à forte charge symbolique sont marquées par un discours centré sur la responsabilité, le patriotisme et l'engagement citoyen. Parmi ces initiatives, on peut citer l'instauration de l'immersion patriotique obligatoire pour les nouveaux bacheliers, décidée en Conseil des ministres le 2 mai 2025<sup>14</sup>. Ainsi, avant leur entrée dans l'enseignement supérieur, 60 000 jeunes admis au baccalauréat de la session 2025 consacrent un mois de vacances à cette immersion, présentée comme un moment de formation morale et civique. Selon le ministre des Enseignements secondaires, cette mesure

---

<sup>11</sup> Consulté sur (<https://www.aa.com.tr/fr/afrique/burkina-faso-lancement-dun-programme-dentrepreneuriat-communautaire-/2920480>), le 17 mai 2025.

<sup>12</sup> Ni dans l'emploi ni dans un programme d'éducation ou de formation.

<sup>13</sup> Le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle est un taux de chômage assoupli qui inclut, dans la population au chômage, la main-d'œuvre potentielle. Cette dernière représente les personnes en âge de travailler qui sont hors de la main-d'œuvre et (i) qui ont recherché de l'emploi au cours des 30 derniers jours, mais ne sont pas disponibles pour travailler dans les 15 jours (« demandeurs d'emploi non disponibles ») ; ou (ii) qui n'ont pas recherché de l'emploi au cours des 30 derniers jours, mais sont disponibles pour travailler dans les 15 jours (« les demandeurs potentiels disponibles »).

Le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre s'élève à 34,1 % au niveau national. Cela signifie que plus d'un tiers de la main-d'œuvre est au chômage. L'indicateur est de 27,7 % parmi les hommes et 40,7 % parmi les femmes.

<sup>14</sup><https://www.sidwaya.info/conseil-des-ministres-immersion-patriotique-obligatoire-pour-les-eleves-et-hausse-de-la-mobilisation-des-ressources-internes/>

visé à "former des citoyens et des patriotes capables d'impacter positivement la vie nationale", dans le cadre du processus de refondation de la société burkinabè. L'immersion patriotique s'étend également aux nouvelles recrues admises au recrutement des concours de la fonction publique.

Cette mesure s'inscrit dans une dynamique plus large, marquée par l'introduction de l'enseignement du civisme dans les curricula de l'enseignement secondaire, ainsi que par la multiplication des actions de sensibilisation, notamment à travers le Plan d'action pour le développement et la sécurité (PA-SD). Ce dernier prévoit des formations et campagnes autour du civisme, du vivre-ensemble et de la culture de la paix. Par ailleurs, des conférences régionales ont été organisées afin de mobiliser la jeunesse autour de la révolution progressiste populaire portée par le capitaine Ibrahim Traoré<sup>15</sup>. Ces conférences abordent des thématiques telles que les réformes politiques, les initiatives présidentielles, ou encore le processus de consolidation de la Confédération des États de l'Alliance des États du Sahel (AES).

Enfin, l'initiative « Faso Mèbo », au-delà de son volet infrastructurel, comporte également une dimension symbolique à travers les camps vacances du même nom, destinés aux jeunes et aux enfants. Ces camps contribuent à l'ancrage des valeurs de discipline, de patriotisme et de solidarité, en complément d'un discours politique visant à responsabiliser la jeunesse face aux défis sécuritaires et sociaux du pays. En somme, ces actions traduisent une volonté claire de forger une nouvelle génération de citoyens engagés, tout en servant des objectifs politiques et citoyens : consolider la légitimité du pouvoir en place, renforcer l'unité nationale et inscrire l'action publique dans une perspective de transformation sociétale. Elles relèvent à la fois d'une stratégie de mobilisation symbolique et d'une ingénierie sociale à travers la jeunesse.

Comme le relèvent nombre de jeunes interviewés, même si ces mesures sont prises au bénéfice des jeunes, il faut noter que le processus d'implication de ces derniers eux-mêmes dans ces différentes mesures les concernant devrait être amélioré. En fait, de ce qui ressort des opinions d'acteurs de la société civile entendus, est que les jeunes sont le plus souvent informés et sensibilisés par rapport à certaines décisions et réformes (NDI, 2024) ; mais leur implication dans tout le processus reste un défi à relever.

### **III. Un processus d'implication des jeunes dans la dynamique fondatrice de l'Etat à améliorer**

La fin du régime constitutionnel au Burkina Faso depuis le 24 janvier 2022 a révélé des défis majeurs en termes de participation politique des jeunes ; des défis que les gouvernants actuels s'efforcent de relever. C'est une donnée valable pour l'ensemble des couches sociopolitiques et professionnelles du pays dont font partie les jeunes et les organisations de

---

<sup>15</sup><https://www.aib.media/kossi-conference-publique-la-revolution-progressiste-et-populaire-au-menu-des-echanges/>

jeunesse. La situation de l'implication et de la participation citoyenne des jeunes est centrale dans l'entreprise de la refondation.

### 1. Des actions visant à promouvoir une participation des jeunes

Le changement de régime intervenu le 30 septembre 2022 a porté au pouvoir un jeune officier, le Capitaine Ibrahim Traoré. Cet événement a été accompagné de manifestations populaires, fortement marquées par la mobilisation de la jeunesse, exprimant ainsi les aspirations d'une frange longtemps marginalisée dans les processus de décision. Très vite, les discours du nouveau chef de l'État ont été rapprochés de l'expérience de la révolution sankariste de 1983, dont l'idéologie plaçait le peuple — et en particulier la jeunesse — au cœur du développement endogène. Dans cette même logique, des mesures ont été prises en vue de renforcer l'implication des jeunes dans les sphères de décision, notamment en lien avec la dynamique de refondation. Dans une volonté affirmée de responsabilisation et de participation directe à l'élaboration des politiques publiques, le Président de la Transition a ainsi nommé, pour chacune des 13 régions du pays, un représentant des jeunes en qualité de Chargé de mission auprès de la Présidence. Ces représentants régionaux font office de points focaux chargés de défendre les intérêts des jeunes de leur région. Selon les propos du Président du Faso, leur mission est de : « *prendre les préoccupations des jeunes de la région d'origine afin d'y apporter des solutions. Ils devront aussi prendre contact et suivre l'exécution des projets avec les différents responsables* »<sup>16</sup>.

On note que les formes de participation citoyenne des jeunes sont parfois orientées vers des activités de sensibilisation au civisme routier, sur les causes environnementales et la cohésion sociale.

Par ailleurs, la mesure d'interdiction des activités des partis politiques et la crise sécuritaire ont non seulement vu l'émergence de nouveaux acteurs sur la scène publique, mais elle a aussi consacré une réorientation de la vocation de nombreuses structures préexistantes. En effet, depuis les événements de janvier 2022 et de septembre 2022, on observe une nouvelle forme d'animation de la vie politique nationale. L'implication citoyenne des jeunes est remarquable sur les réseaux sociaux numériques comme Facebook, Tiktok et WhatsApp. Elle se fait de manière individuelle ou collective et souvent orientée vers des thématiques apolitiques. Entre autres initiative citoyenne, on dénombre l'initiative 'Zéro Goutte de Sang' de Moumouni Koudougou<sup>17</sup> et les actions de sensibilisation menées par la coordination nationale des associations de la veille citoyenne (CNAVC).

De nos jours, certaines associations de veille citoyenne, connues sous le nom de « *wayiyans* », sont visibles et occupent une place dans le paysage sociopolitique, en se positionnant comme des relais de la dynamique politique en cours. Parallèlement, des mouvements et

---

<sup>16</sup> Extrait du discours du président de la Transition prononcé à Ouagadougou le 12 août 2023

<sup>17</sup> C'est une association visant à la sensibilisation des jeunes sur le civisme routier par le port du casque.

coordinations de jeunesse, souvent issus de la société civile, maintiennent un dialogue avec les autorités et s'insèrent dans des cadres de concertation.

## 2. Un processus refondation par le bas à repenser

Dans la dynamique actuelle de refondation de l'État burkinabè, l'implication des jeunes reste encore faible, bien qu'ils constituent une majorité démographique et sociopolitique. La jeunesse, au regard de ce poids, devrait être associée à la prise de certaines décisions stratégiques. La jeunesse burkinabè est membre de plusieurs organisations et est partie prenante de nombreux traités auxquels le pays a souscrit. C'est pourquoi, son implication à certaines décisions stratégiques pourrait lui permettre de présenter sa vision ou son orientation. C'est notamment le cas du retrait du Burkina Faso de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), officialisé le 28 janvier 2024, suivi de la création de l'Alliance des États du Sahel (AES) aux côtés du Mali et du Niger. Cette décision a des implications géopolitiques, économiques et sociales considérables pour les jeunes en matière de mobilité, d'emploi et d'intégration régionale.

Un autre exemple de ce processus top-down est la révision constitutionnelle opérée en 2023, qui a introduit la possibilité de recourir aux mécanismes traditionnels de règlement des différends. L'implication des jeunes dans cette réforme était pertinente. Cette réforme touche directement à la justice, aux droits fondamentaux et à l'équilibre entre modernité institutionnelle et traditions — des questions cruciales pour les jeunes, qui aspirent à un État à la fois juste, accessible et inclusif.

Il en est de même du nouveau découpage territorial ou la révision de la loi foncière avec des logiques similaires, qui redéfinissent les modalités d'accès aux ressources, la répartition des pouvoirs locaux, et les droits à la terre — autant d'enjeux qui concernent au premier plan la jeunesse rurale. C'est pourquoi, l'ex-président du Faso Michel Kafando rappelait avec justesse, lors des Assises nationales de la jeunesse à Gaoua en juin 2015 : « *Avec les jeunes, tout est possible, sans les jeunes, attention !* ». Ce constat demeure d'actualité.

Il faut noter que la gouvernance centralisée a contribué à affaiblir davantage la participation politique des jeunes. Depuis la suspension des partis politiques et des OSC en 2022, nombre d'entre eux se tournent vers des formes d'engagement parallèles ou informelles. Ce retrait ne reflète pas un manque de conscience citoyenne, mais un rejet d'une démocratie électoraliste perçue comme inefficace (PDC, 2023). Dans ce contexte, les jeunes placent leur espoir dans le régime actuel, porteur de changement à travers la refondation.

Par ailleurs, il faut relever que même les structures censées représenter la jeunesse sont en crise. Le Conseil national de la jeunesse (CNJ-BF), suspendu depuis janvier 2025 après l'expiration de son mandat, est largement discrédité. Instrumentalisé politiquement, il est aujourd'hui perçu par beaucoup moins comme un espace de rassemblement que comme un facteur de division.

Toutefois, les limites observées en matière de participation citoyenne des jeunes ne sont pas irréversibles. Elles supposent toutefois une volonté politique claire d'inclusion, la mise en place de mécanismes concrets de consultation et un effort soutenu pour renforcer les capacités d'intervention des jeunes dans les espaces publics. Refonder l'État sans la jeunesse, c'est construire l'avenir sur des bases fragiles ; l'impliquer pleinement, c'est garantir une transformation durable, légitime et partagée.

#### **IV. Les recommandations pour une meilleure participation citoyenne des jeunes dans le contexte de refondation**

Pour promouvoir la participation des jeunes de façon citoyenne dans le contexte de refondation, il ressort une triple responsabilité à savoir chez le gouvernement, les organisations non gouvernementales et des jeunes.

##### **1. Pour l'État il s'agit de :**

- Favoriser une approche inclusive et concertée afin d'unir les énergies autour d'un projet commun de refondation, au service de l'intérêt général.
- Renforcer l'éducation civique et patriotique en institutionnalisant les cadres existants (immersion patriotique, camps « Faso-Mêbo », enseignement du civisme), et en les élargissant aux jeunes hors du système scolaire, notamment en milieu rural.
- Impliquer les jeunes dans les instances de réflexion et de décision relatives à la refondation, en leur assurant une place active dans les commissions existantes et à venir.
- Redynamiser les structures faïtières de jeunesse telles que le Conseil national de la jeunesse (CNJ) et les conseils régionaux de jeunesse (CRJ), en les rendant plus opérationnelles, représentatives et autonomes.
- Accélérer le processus de renouvellement des instances dirigeantes du CNJ-BF et garantir son indépendance vis-à-vis des influences politiques, afin qu'il joue pleinement son rôle de représentation.

##### **2. De la part des jeunes et des associations de jeunesse**

Les jeunes sont les premiers bénéficiaires des actions menées tant par le gouvernement que par les acteurs de la société civile. À ce titre, il leur revient la responsabilité de s'engager activement dans leur propre développement et dans celui de la société à travers les actions suivantes :

- Se former continuellement, tant sur le plan technique que politique, afin de devenir les leaders de demain. Cela passe par la formation continue, l'autoformation et la participation aux espaces de réflexion citoyenne ;
- Se mettre en réseau, en développant des dynamiques de collaboration entre jeunes, que ce soit dans les sphères politiques, économiques ou sociales, afin de créer des synergies et des opportunités communes ;

- Travailler à leur autonomie financière, notamment par l'investissement dans l'entrepreneuriat innovant, la création de start-ups et la valorisation de leurs compétences au service du développement économique.

### **3. Les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations de la société civiles (OSC).**

En tant qu'acteurs de veille citoyenne, positionnés à équidistance entre les jeunes et les pouvoirs publics, les ONG et les OSC jouent un rôle central dans le processus de refondation de l'État. Leur mission, dans ce contexte, devrait s'articuler autour des axes suivants :

- Poursuivre le plaidoyer auprès des autorités publiques pour une intégration accrue des jeunes aux postes de responsabilité, dans tous les secteurs de la vie nationale ;
- Renforcer le plaidoyer en faveur de l'implication effective des jeunes dans les processus de refondation de l'État, tant en cours qu'à venir, afin qu'ils soient des acteurs à part entière du changement ;
- Élaborer et mettre en œuvre des programmes de formation politique destinés aux jeunes, à travers l'organisation de foras, de conférences, d'ateliers et d'espaces d'échange sur la citoyenneté et la gouvernance ;
- Favoriser un dialogue permanent et inclusif entre jeunes, toutes sensibilités et composantes confondues, afin de renforcer la cohésion, la compréhension mutuelle et la solidarité intergénérationnelle ;
- Multiplier les cadres de formation et de sensibilisation sur l'engagement politique des jeunes, notamment à travers des conférences publiques mettant en lumière le rôle respectif des aînés et des jeunes dans la participation politique et la consolidation démocratique.

## **Conclusion**

La présente étude visait à faire une étude analytique de la participation citoyenne des jeunes dans le contexte de la refondation au Burkina Faso. Les résultats de l'étude montrent une implication citoyenne des jeunes à travers des canaux formels et non formels. L'ouverture démocratique amorcée au début de la décennie 90 a ouvert des espaces de liberté qui ont favorisée une implication institutionnelle des jeunes dans l'espace publique à travers la mise en place des associations de jeunesse comme le Conseil national de la Jeunesse, le parlement des jeunes et des cadres de rencontre avec les jeunes à travers la rencontre annuelle du chef de l'Etat et les jeunes. Les jeunes se sont invités également dans la sphère publique par à-coup comme ce fut le cas lors de l'insurrection populaire d'octobre 2014 et à la faveur de l'accession du capitaine Ibrahim au pouvoir le 30 septembre 2022. De nombreux obstacles entravant la pleine participation citoyenne des jeunes sont recensés. En plus des facteurs

conjoncturels, il est recensé pour la plupart des facteurs structurels relevant principalement du gouvernement et des jeunes eux-mêmes.

Dans le contexte de refondation des actions sont entreprises pour une implication effective des jeunes dans la vie publique mais elles méritent d'être consolidées. Des actions tangibles telles l'autonomisation économique des jeunes sont identifiées en plus des actions symboliques comme la mise en place de l'immersion patriotique. Cependant, on a noté un caractère élitiste dans l'implication des jeunes, car la jeunesse rurale et celle non scolarisée devraient être prises en compte dans les actions en cours comme l'immersion patriotique. Aussi, il a été relevé un affaiblissement des structures de jeunesse du fait de la suspension de la faitière de la structure national chargé de la jeunesse. À la lumière de ces difficultés recensées, des recommandations ont été formulées à l'endroit des décideurs publics, des jeunes eux-mêmes et enfin à l'endroit des OSC et ONG en vue d'une implication optimale des jeunes dans la refondation et les réformes en cours.

## Bibliographie

Bayart, J.-F. (1989). *L'État en Afrique. La politique du ventre*. Paris : Fayard.

Boisvert, Y. et M. Brodeur (2010). « L'éthique publique : à la jonction de la sociologie de l'action publique », in L. Bernier et G. Lachapelle (dir.), *L'analyse des politiques publiques* (Montréal : Les presses de l'Université de Montréal), pp. 73–101.

CIDOC – Centre d'information et de documentation citoyennes. (2024). *État de mise en œuvre des réformes institutionnelles et électorales relatives à la refondation de l'État et à l'amélioration de la gouvernance au Burkina Faso*. Rapport de suivi de l'action publique.

IGD (2016). *Les politiques publiques en faveur des jeunes au Burkina Faso*. Ouagadougou : Institut pour la Gouvernance et le Développement, 54 p.

INSD, 2024, Note synthétique de l'Enquête nationale de Base sur l'Emploi et le Secteur informel (ENB-ESI), Janvier.

Koanda, B. (2020). *La participation politique des jeunes au lendemain de l'insurrection populaire d'octobre 2014 au Burkina Faso*. Mémoire de Master en Science politique, Université Thomas Sankara.

Mbembe, A. (2020). *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris : Karthala.

Médard, J.-F. (1991). « L'État néo-patrimonial en Afrique noire ». *Politiques africaines*, n°45, pp. 54-65.

National Democratic Institute. (2024). *État de mise en œuvre des réformes institutionnelles et électorales relatives à la refondation de l'État et à l'amélioration de la gouvernance au Burkina Faso*. 45 p.

Quansah, S. (2025). *Les jeunes burkinabè expriment leur insatisfaction quant à l'orientation du pays et aux performances du gouvernement*. Afrobaromètre, Dépêche n°994, 14 p.

Robbe, F. (2005). *La démocratie participative*, Paris : L'Harmattan.

Saidou, A.-K. (2019). « La participation citoyenne dans les politiques de sécurité dans les politiques publiques de sécurité en Afrique : analyse comparative des exemples du Burkina Faso et du Niger », *Revue internationale de politique de développement*,

Saidou, A.-K. (2023). « La participation des jeunes aux politiques de sécurité au Burkina Faso : entre inclusion précaire et alternative suicidaire ». *Canadian Journal of African Studies*, 57(3), pp. 543–564. <https://doi.org/10.1080/00083968.2023.2253934>.

Tshiyembé Mwayila. (2006). « Refondation de l'État africain et mondialisation ». *Présence africaine*, n°173, pp. 161–168.

Lochak, D. (1992). « Nationalité et citoyenneté ». *Raison présente*, (103), 11–26.

Braud, P. (2006) ; *Sociologie politique*, Paris, LGDJ, 12<sup>e</sup> éd.

Netherlands Institute for Multiparty Democracy. (2021), *Analyse d'économie politique du Burkina Faso : analyse de la participation politique des jeunes*, 45 p.

Banque Mondiale (2025), Burkina Faso. Note sur la situation.

Hassenteufel P. (2021), *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Arnaud Colin.

Netherlands Institute for Multiparty Democracy. (2023), *Etude sur la participation politique des jeunes au Burkina Faso*, 30 p.

**ANNEXE : Canevas d'entretien – Participation citoyenne des jeunes et refondation au Burkina Faso**

- Quelle est votre perception de la participation citoyenne des jeunes au Burkina Faso aujourd'hui ?
- Comment évaluez-vous la représentativité des jeunes dans les postes de décision ?
- Quel est, selon vous, le rôle des jeunes dans le processus de refondation de l'État ?
- Par quels moyens les jeunes participent-ils concrètement à la refondation ?
- Quels sont les principaux freins à leur engagement citoyen et à leur participation à la refondation ?
- Que faudrait-il mettre en place pour renforcer la participation des jeunes dans la vie publique et dans la refondation ?
- Comment pourrait-on optimiser la contribution des jeunes pour un processus de refondation plus inclusif et durable ?